



UN PARI SUR L'AVENIR

Le 16 octobre dans un des différents bureaux de vote ou dès à présent par correspondance, vous élirez vos représentants.

Et, pour la première fois dans le paysage syndical du Mans, vous découvrirez une nouvelle liste : l'UNSA.

Projeteur ou chef de projet, conducteur ou technicien de chantier, technicien courant fort ou technicien informatique industrielle, technicienne de gestion ou assistante commerciale, cadre ou assimilé, nous sommes des femmes et des hommes de l'entreprise qui nous présentons aux élections professionnelles.

Notre but ? Vous défendre, défendre vos droits, vos acquis, bien sûr. Mais cela, n'importe quelle organisation syndicale vous le promettra !

Nous voulons faire... « bouger les choses ». Bouger les choses, c'est être au-delà des clivages des organisations syndicales dites représentatives qui, si longtemps installées, ont perdu de vue leur mission première : vous représenter.

Vous représenter lors des réunions avec la direction, certes mais pas seulement. Vous avez le droit d'être informé régulièrement de manière réactive et complète sur tout ce qui se passe dans l'établissement et aussi dans l'entreprise. Vous avez le droit d'être consulté, d'exprimer votre avis, de participer à la vie sociale de l'établissement.

L'UNSA Clemessy est un syndicat dit « maison ». Il a été créé il y a un peu plus de deux ans pour être au service des salariés du Groupe. Il ne prend pas ses ordres auprès d'une quelconque fédération parisienne. L'UNSA, c'est un lieu d'expression libre qui permet de façon collective, avec les salariés, de construire des revendications.



Nous sommes onze candidates et candidats qui souhaitons nous investir dans le but d'améliorer votre quotidien professionnel.

Votre quotidien professionnel, ce sont les questions que vous vous posez, vos revendications, vos conditions de travail mais c'est aussi vos activités socio-culturelles.

Pensez-vous que les 102 996,30 € (budget dédié au socio-culturel du Mans) sont équitablement répartis entre tous les sites ? (Le Mans, Orléans, Chinon, les sites nucléaires, etc.)

Etes-vous satisfaits des activités proposées ? Ne trouveriez-vous pas plus « démocratique » de vous demander votre avis sur les séjours organisés ?

Enfin que penser des remboursements tardifs ! Bon nombre de salariés se plaignent de recevoir la participation du CE plus de 8 mois après leur demande. Il en va de même pour les « bons cadeaux » des naissances et des mariages si tant est que tous les salariés concernés puissent en bénéficier !

Un CE n'est pas là pour faire fructifier le budget dédié au socio-culturel ; il doit vous être reversé dans le cadre de vos activités. C'est votre argent !

Alors, si comme nous, vous avez envie de faire bouger les choses,

Misez sur un jeune syndicat participatif et dynamique....

L'UNSA CLEMESSY !

25 septembre 2014

UNSA CLEMESSY
unsa-clemessy.fr
unsa.clemessy@gmail.com

